



## GÉOTHERMIE : L'ÉLARGISSEMENT DU CRÉDIT D'IMPÔT À LA POSE D'UNE POMPE À CHALEUR VA RELANCER LE MARCHÉ

Alors que le crédit d'impôt s'applique au prix d'achat d'une pompe à chaleur ainsi qu'au coût de la pose de l'échangeur de chaleur souterrain, l'amendement à la loi de finances 2018, adopté mi octobre, élargit celui-ci à la pose du matériel géothermique en lui-même. Fruit du travail des acteurs du secteur de la géothermie, cet amendement encourage clairement les particuliers à utiliser pour leur propre confort les énergies renouvelables. SOFATH, leader sur le marché de la géothermie se réjouit de cette disposition qui va donner un nouvel élan au marché.

### LA GÉOTHERMIE, UNE TECHNOLOGIE RECONNUE DEVIENT PLUS ACCESSIBLE

En France, la géothermie apporte à plus de 275 000 foyers un confort thermique moderne : chauffage, eau chaude sanitaire, économies d'énergie, réduction de la facture énergétique et respect de l'environnement. L'élargissement du crédit d'impôt, annoncé en octobre, va rendre encore plus accessible aux particuliers l'utilisation des énergies renouvelables pour leur propre confort dans un logement achevé depuis plus de 2 ans.

Cet amendement, fruit du travail auprès des pouvoirs publics, conforte de façon logique tout ce qui a été mis en place pour positionner la géothermie dans les énergies renouvelables. Celui-ci va permettre un nouvel accompagnement du marché et de sa structure.

« La prise en compte de l'enveloppe globale de l'investissement dans une pompe à chaleur est une excellente nouvelle qui va donner un nouvel élan au marché français. En rénovation en particulier, face au parc vieillissant avec plus de 30 000 PAC à renouveler dans les 5 ans qui viennent, le remplacement des systèmes ne peut être qu'encouragé. » souligne Vincent Potel Directeur général de SOFATH leader sur le marché.

### SOFATH, UN RÉSEAU D'INSTALLATEURS AGRÉÉS D'EXCELLENCE

Pionnière sur le marché de la géothermie, SOFATH a toujours su tirer le meilleur de cette technologie pour proposer des produits efficaces, performants et conformes aux réglementations en vigueur. L'entreprise s'appuie aujourd'hui sur plus de 35 ans d'expertise et sur son réseau unique de concessionnaires experts déployé à travers toute la France.

Préserver et accompagner un marché porteur telle est l'ambition de SOFATH quand l'évolution de la réglementation et des exigences en termes de qualité et d'efficacité énergétique réclame expertise et compétences.

« Entre les directives européennes en faveur des énergies renouvelables et l'élargissement du CITE, je ne peux que me réjouir pour notre réseau de professionnels. Leurs qualifications et leur certification RGE va permettre à leurs clients de bénéficier d'un crédit d'impôt plus large en géothermie et donc de relancer leurs investissements pour s'équiper. » conclut Vincent Potel.



## UNE GAMME COMPLÈTE DE SOLUTIONS PERFORMANTES POUR UN CONFORT SUR MESURE

Les pompes à chaleur SOFATH couvrent l'ensemble des solutions géothermiques et aérothermiques pour la maison individuelle, en neuf comme en rénovation. Elles assurent les besoins en chauffage et en rafraîchissement de la maison, mais aussi en eau chaude sanitaire et en chauffage de piscines.

Ainsi, SOFATH propose de 3 gammes : **Caliane** (pompes à chaleur sol/eau), **Natea** (pompes à chaleur sol/sol) et **Termeo** (pompes à chaleur eau/eau).

Par ailleurs, SOFATH a lancé **Géo Access**, une solution géothermique spécialement conçue pour les maisons neuves, de 80 à 140 m<sup>2</sup>. Elle se compose d'une pompe à chaleur (5 ou 7 kW), d'un ballon d'eau chaude, d'un plancher chauffant et du capteur extérieur pour assurer une installation complète à un prix avantageux.

### A propos de SOFATH

*Depuis plus de 35 ans, SOFATH, groupe BDR Thermea, conçoit, développe, fabrique et commercialise des solutions thermodynamiques (pompes à chaleur géothermie, aérothermie et chauffe-eaux thermodynamiques). Ces solutions écologiques et économiques utilisent les énergies renouvelables (terre, eau et air) pour chauffer et/ou rafraîchir les maisons individuelles ainsi que pour fournir l'eau chaude sanitaire et pour chauffer l'eau des piscines, en neuf comme en rénovation.*

*SOFATH s'appuie sur **un réseau de concessionnaires Expert** (unique sur le marché du chauffage) et **une démarche qualité globale** (certification NF PAC, double certification ISO 9001 et 14001, qualification RGE).*

*Situés à Portes-Lès-Valence, le **site de production**, la recherche et Développement et le centre de formation collaborent étroitement avec le **centre de compétence R&D dédié aux PAC** du Groupe BDR Thermea, lui permettant de proposer des produits innovants et de qualité.*

*SOFATH emploie 36 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 10,1 millions d'euros.*